



Bretim reçoit la distinction Acanthe Or

Communiqué de presse	page 2
La conception ou le réaménagement d'une situation de travail	page 3
« Acanthe » : une distinction	page 4
L'entreprise Bretim	page 5
A propos de la Carsat Bretagne	page 7

Personnes présentes :

M. Le maire de Pluméliau ; Yann Coadic, PDG, Emmanuel Guégan, Responsable projet, et les salariés de Bretim, la Carsat Bretagne : M. Balcon, président de la commission des accidents et des maladies professionnelles ; Jean-Louis Dupont, contrôleur sécurité.



Communiqué de presse

Bretim reçoit la distinction « Acanthe Or » par la Carsat Bretagne

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessitent une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement le développement et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Acanthe, bâtir plus sûr : une distinction

En 2017, la Carsat Bretagne a réactualisé un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail. Trois catégories de distinction sont possibles. Bretim reçoit un Acanthe Or pour son projet exemplaire.

Bretim : une entreprise qui adapte ses locaux à sa croissance

Créée en 1991, Bretagne Tuyauterie Industrielle Montage (Bretim) accompagne les industriels dans la conception et la réalisation d'installations clé en main. 41 salariés et un outil de production moderne et performant permettent aujourd'hui à l'entreprise d'intervenir partout en France et à l'étranger.

Pour accompagner son développement, un nouveau bâtiment a été construit à Pluméliau. Aujourd'hui les 1 500 m², contre les 400 m² initiaux à Bréhan (sur un terrain de 15 000 m²) permettent d'accroître la performance et la santé et sécurité au travail. Une démarche saluée par la Carsat qui a accompagné Bretim dès 2017. L'ensemble des recommandations habituelles pour ce type de construction a en effet été retenu : éclairage naturel et vue sur l'extérieur, insonorisation des locaux, flux des circulations, prise en compte des travaux de maintenance du bâtiment en toute sécurité, ventilation...

La volonté de la direction était de réaliser un outil de production qui améliore les conditions de travail et qui convienne aux salariés. La réussite est au rendez-vous avec des locaux neufs, lumineux, un pont roulant qui couvre l'ensemble de la zone de production et facilite les transports de charges. Un exemple à suivre !

La conception et la construction : Le bon moment pour intégrer une démarche santé et sécurité

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessitent une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement la croissance et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Concevoir un nouveau bâtiment comporte...

- Des enjeux financiers : le coût d'acquisition du terrain, la réalisation du projet doivent couvrir les gains espérés de productivité associés à une réduction des coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Des enjeux sociaux : l'occasion est unique de diminuer la sinistralité et d'améliorer les conditions de travail des salariés en les impliquant dans le projet. Fidéliser ses salariés ou attirer de nouveaux salariés passent aussi par l'amélioration des conditions de travail.
- Des enjeux réglementaires multiples : code du travail, de l'urbanisme, de l'environnement.

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse qui permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs tout en gardant les objectifs initiaux afin d'enrichir le projet. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget, des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement.

Les étapes d'un projet de construction

Les premières phases du projet seront mises à profit pour questionner sur le travail réel, explorer les futurs changements techniques et organisationnels.

Ce temps de préparation est un investissement nécessaire qui est déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'entrepreneur. Pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

En effet, la production ne peut être optimale que dans un espace bien conçu qui prend en compte l'utilisation et l'entretien des machines, des équipements et des process, etc.

Il importe donc de mener les deux approches « bâtiment et postes de travail » simultanément afin d'assurer en permanence leur bonne articulation.

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement. Comment diminuer les risques professionnels ? Comment engager une démarche durable ? Comment prévenir la pénibilité au travail ?

La santé au travail doit être une préoccupation essentielle des entreprises.

Acanthe, pourquoi ?

En 2017, la Carsat Bretagne a réactualisé un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail.

Les préventeurs de la Carsat assurent le suivi de nombreux projets qui leur permettent de capitaliser autour d'aménagements de situation de travail et de déployer les bonnes pratiques vers d'autres acteurs : les branches professionnelles, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes, collectivités territoriales, chambres consulaires...

Acanthe, une distinction

Trois catégories de distinction sont possibles.

La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.

Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences socles de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité considéré et qui, à ce titre, améliorent d'autant les conditions de travail.

Depuis sa création en 1991, Bretagne Tuyauterie Industrielle Montage (Bretim) accompagne les industriels dans la conception et la réalisation d'installations clé en main. Une équipe de plus de 40 professionnels spécialisés dans leur domaine et un outil de production moderne et performant permettent aujourd'hui à l'entreprise d'intervenir partout en France et à l'étranger. Bretim travaille dans différents secteurs d'activités : agroalimentaire (biscuiteries, boissons, cidreries, conserveries, salaisons, viandes...) et industrie (cosmétique, papeterie, traitement des eaux, chaufferies...). Parmi ses clients, on peut citer : Bonduelle, Cooperl, Lancelot, Fleury Michon, Kerméné, Sanofi, Tetra Pak...

Installée à Bréhan dans le Morbihan, le bâtiment occupé jusqu'en 2017 ne répondait plus aux exigences de l'entreprise, notamment en termes de surface de bureaux et ateliers. Il était donc un frein à l'évolution de l'entreprise. Il était aussi dépourvu de pont roulant, équipement indispensable à l'activité de chaudronnerie et de tuyauterie. Ces constats ont amené Yann Coadic, PDG de Bretim, à envisager la construction de nouveaux locaux.

Bretim a saisi l'opportunité d'un terrain disponible à Pluméliau. Aujourd'hui les 1 500 m², contre les 400 m² initiaux à Bréhan (sur un terrain de 15 000 m²) permettent d'accroître la performance et la santé et sécurité au travail. Par ailleurs, le nouvel emplacement répond à une meilleure accessibilité et visibilité de l'entreprise.

Comme pour d'autres projets précédents, Bretim a contacté le département des risques professionnels de la Carsat Bretagne pour être accompagné dans la construction du nouveau bâtiment. Après plusieurs rencontres, l'ensemble des recommandations habituelles pour ce type de construction a été retenu : éclairage naturel et vues sur l'extérieur, insonorisation des locaux, flux des circulations, prise en compte des travaux de maintenance du bâtiment en toute sécurité, ventilation...

Outre la construction de nouveaux bâtiments, d'autres investissements prenant en compte l'amélioration des conditions de travail ont également été mis en œuvre :

- Aides à la manutention (pont roulant 10 tonnes), rack de stockage des tubes à tiroirs ;
- Captage des fumées de soudage (projet en cours) ;
- Confort de travail (marbres de soudage) ;
- Substitution de l'acide fluoronitrique pour le décapage de l'inox par de l'acide phosphorique moins dangereux.

Ce projet a été accompagné par un contrat de prévention. Il a mobilisé les compétences des professionnels de la Carsat du secteur d'activité et l'expertise du Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Ouest (CIMPO). Il a aussi bénéficié de l'accompagnement de l'AMIEM (service de santé au travail) aux travers d'études ergonomiques menées pour les parties bureaux et atelier.

Parmi les points forts de ce projet, et en dehors de ses aspects techniques, il faut noter :

- l'excellente gestion de la phase chantier ;
- la mise à disposition de locaux sociaux pendant cette phase pour tous les corps de métier ;
- la dimension ressources humaines de ce projet (participation de tous, incitation à donner son avis sur la globalité, choix de la nouvelle implantation dans l'intérêt de chacun, conserver les compétences et en attirer de nouvelles).

La volonté de la direction était de réaliser un outil de production qui améliore les conditions de travail et qui convienne aux salariés. La réussite est au rendez-vous avec des locaux neufs, lumineux (apport important d'éclairage naturel), isolés thermiquement et insonorisés, chauffés, dotés de moyens d'aide à la manutention supprimant les manutentions manuelles ou dangereuses.

En marge de cette distinction, le projet Bretim a été retenu comme cas concret dans la séquence de formation « Mise en œuvre d'un projet – Construire un argumentaire pour le MOA » du stage (Conception des Locaux et des Situations de Travail) CLST de l'INRS.

Site internet : bretim.com

En images

Un film présentant l'ensemble du projet a été réalisé, il est disponible sur Vimeo :

<https://vimeo.com/374671895>

A propos de la Carsat Bretagne

La Carsat Bretagne assure trois grandes missions : la préparation et le paiement de la retraite, la prévention et la tarification des risques professionnels, l'aide et l'accompagnement des assurés fragilisés.

Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

La Carsat Bretagne œuvre auprès des entreprises pour qu'elles réduisent le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cela se traduit par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs de prévention et d'évaluation des risques professionnels, une offre de formation ainsi que la diffusion de bonnes pratiques et d'incitations financières.

Enfin, la Carsat Bretagne fixe le taux des cotisations des accidents du travail et maladies professionnelles payées par les entreprises pour assurer les salariés contre ces risques.

Préparer et payer la retraite par répartition

La Carsat gère le compte retraite des salariés tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises de la région les informations relatives à la carrière de leurs salariés.

L'objectif : produire un compte individuel unique et de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

Au moment du passage à la retraite, la Carsat Bretagne s'engage à faciliter les démarches des assurés via internet et notamment la demande unique de retraite en ligne pour tous les régimes de retraite. Les conseillers accueillent également sur rendez-vous les futurs retraités. La Carsat Bretagne organise aussi des réunions d'information auprès de différents publics : les entreprises, les DRH et les futurs retraités.

Enfin, elle calcule les retraites et en assure le versement régulier chaque mois. Elle effectue tout au long de la vie des retraités, les modifications nécessaires à la gestion des dossiers (changements d'adresse, de banque, d'état civil...).

Aider les publics fragilisés et accompagner les seniors

La Carsat Bretagne, à travers sa politique d'action sociale, accompagne les personnes fragilisées par des problèmes de santé, de handicap et/ou par le vieillissement. Elle favorise l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, contribue à la lutte contre l'exclusion et au maintien dans l'emploi.

Elle intervient activement auprès des personnes âgées tout au long de leur retraite. Sous l'impulsion du conseil d'administration, elle met en œuvre une politique favorisant le « bien vieillir » et mène une politique active d'amélioration de l'habitat et des lieux de vie des retraités.

Retrouvez-nous sur www.carsat-bretagne.fr